

Aucun des huit actes faits par les papes ne remplit les six conditions demandées par Notre Dame à Fatima

Publié le 15 décembre 2016 · 7 min de lecture



Chers amis,

Concernant la consécration de la Russie, deux demandes distinctes ont été formulées par le Ciel : une première^[1] en 1929 et 1930 par Notre-Dame ; puis, le pape n'ayant pas réagi, une deuxième^[2] par Notre-Seigneur, plus facile mais avec des fruits différents.

Les conditions associées à ces deux consécutions sont également différentes. À Alexandrina da Costa, Notre-Seigneur ne demanda qu'une consécration par le pape. Par contre, Notre-Dame assortit sa demande de plusieurs conditions que nous connaissons par les lettres de **sœur Lucie** à son confesseur. Le 29 mai 1930, elle lui écrivit :

« Le bon Dieu promet de mettre fin à la persécution en Russie, si le Saint-Père daigne faire, et ordonne aux évêques du monde catholique de faire également, un acte solennel et public de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, Sa Sainteté promettant, moyennant la fin de cette persécution, d'approuver et de recommander la pratique de la dévotion réparatrice. »

Deux semaines plus tard, elle lui écrivit à nouveau, répétant mot pour mot la demande exprimée dans la lettre précédente. **Le père Gonçalves** en informa lui-même **Pie XI**.

Plus tard, sœur Lucie précisa comment faire participer les évêques. En effet, le 21 mars 1982, le nonce apostolique du Portugal, **Monseigneur Sante Portalupi**, se rendit à Coïmbra accompagné de l'évêque de Leiria, **Monseigneur do Amaral**, et de **M. Cardoso de Lacerda**, président honoraire de la Ligue Eucharistique. Il interrogea sœur Lucie qui lui précisa les conditions dans lesquelles devait se faire la consécration :

« Pour que les évêques du monde soient unis à lui lors de la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie, le pape devrait ou bien convoquer tous les évêques à Rome ou en un autre lieu, à Tuy par exemple, ou bien ordonner aux évêques du monde entier d'organiser, chacun dans sa cathédrale, une cérémonie publique et solennelle de réparation et de consécration de la Russie aux très Saints Cœurs de Jésus et de Marie. »

Pour la deuxième solution qui avait sa préférence, elle ajouta :

« Certains évêques feraient la consécration le jour, d'autres la nuit, au cours d'une veillée de prière. (...) Si les gouvernements communistes empêchaient les évêques catholiques de faire des cérémonies publiques et solennelles, ces prélats pourraient accomplir la consécration dans de petites chapelles. Et si l'ordre du pape n'atteignait pas certains évêques à cause du manque de liberté religieuse, le bon Dieu le comprendrait, car il veut l'unanimité morale des évêques et non pas obligatoirement la totalité arithmétique. »

Remarquons au passage que les termes employés par sœur Lucie **indiquent clairement qu'en mars 1982, date de l'entretien, la consécration n'était toujours pas faite comme Notre-Dame l'avait demandé.**

La Sainte Vierge demande donc au pape :

- 1) d'ordonner aux évêques du monde entier,
- 2) de consacrer avec lui,
- 3) la Russie,
- 4) au Cœur Immaculé de Marie,
- 5) avec un acte public de réparation,
- 6) et la promesse de reconnaître la dévotion réparatrice [des premiers samedis du mois](#).

Par contre, Notre-Seigneur demanda simplement une consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie par le pape seul, sans autre condition.

Depuis la demande de Notre-Dame, on recense huit actes réalisés par les papes : trois par **Pie XII**, un par **Paul VI** et quatre par **Jean-Paul II**.

Voici comment chacun de ces actes vérifie les conditions précisées par Notre-Dame (tableau tiré du livre de Joseph de Belfont, **Mystères et vérités cachées du troisième secret de Fatima**,

Nouvelles Éditions Latines, octobre 2016, page183) :

Date	Le pape	1) Ordre à tous les évêques	2) Consécration	3) De la Russie	4) Au Cœur Immaculé de Marie	5) Avec un acte public de réparation	6) Approuver la dévotion réparatrice
Oct. 1942	Pie XII	Non	Oui	Non (3)	Oui	Non	Non
Déc. 1942	Pie XII	Non	Oui	Non (3)	Oui	Non	Non
Juillet 1952	Pie XII	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Nov. 1964	Paul VI	Non (1)	Non (2)	Non	Non	Non	Non
Juin 1981	Jean-Paul II	Non	Non (2)	Non	Non	Non	Non
Déc. 1981	Jean-Paul II	Non	Non (2)	Non	Non	Non	Non
Mai 1982	Jean-Paul II	Non (1)	Oui	Non (3)	Non	Non	Non
Mars 1984	Jean-Paul II	Oui	Oui	Non (3)	Non	Non	Non

▪ Nota 1 : Paul VI ne donna aucun ordre aux évêques. Jean-Paul II dit simplement qu'il faisait son acte « *en union spirituelle* » avec les évêques.
 ▪ Nota 2 : Le terme employé lors de ces actes est "remettre" et non pas "consacrer".
 ▪ Nota 3 : La formule employée par Pie XII est : « *spécialement à ceux [les peuples] qui professent pour vous une singulière dévotion et chez lesquels il n'y avait pas de maison qui n'honorât votre vénérable icône* ». Celles employées par Jean-Paul II sont : « *les nations qui ont particulièrement besoin de cette offrande et de cette consécration* » et « *les peuples dont tu attends de nous la consécration et l'offrande* ».

On voit qu'**aucun des huit actes ne remplit les six conditions demandées par Notre-Dame**. En particulier il n'y eut ni acte de réparation, ni promesse d'approuver la dévotion réparatrice des premiers samedis du mois.

Par contre, la plupart de ces actes remplissent les conditions demandées par Notre-Seigneur. Et il est exact que ces actes ont porté les fruits promis dans ce cas : la fin de la guerre dans le cas de Pie XII^[3] et la fin des persécutions en Russie et la chute du mur de Berlin dans le cas de Jean-Paul II.

Le cadre de cette lettre ne permet de détailler plus longuement cette question. Pour ceux qui souhaiteraient l'approfondir, nous leur suggérons de lire le livre de Joseph de Belfont précédemment cité.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.

Yves de Lassus

Sources : Cap Fatima 2017

Notes de bas de page

1. La demande de consécration de la Russie a été annoncée dans l'apparition du 13 juillet 1917 : « Pour l'empêcher [la seconde guerre mondiale dont Notre- Dame a parlé juste avant], je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. (...) À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint- Père me consacrera la Russie qui se convertira, et il sera accordé au monde un certain temps de paix. »
2. En août 1931, le Ciel fit connaître à sœur Lucie son mécontentement de ce que la consécration de la Russie n'était toujours pas faite. Comme je demandais à Dieu la conversion de la Russie, de l'Espagne et du Portugal, il me sembla que sa divine majesté me dit : « (...) Fais savoir à mes ministres, étant donné qu'ils suivent l'exemple du Roi de France en retardant l'exé-

cution de ma demande, qu'ils le suivront dans le malheur. » (Lettre à Monseigneur da Silva du 29 août 1931)

3. La guerre sévissait depuis deux ans lorsque, en mars 1942, sœur Lucie eut l'inspiration de faire une tentative auprès du Saint-Père pour demander la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie. Elle en fit part à son directeur spirituel, Monseigneur Ferreira : *« Durant cette nuit du 5 mars 1942, Notre- Seigneur a semblé me faire sentir plus vivement qu'il refusait d'accorder la paix, à cause des crimes qui continuent à provoquer sa justice, et aussi parce qu'il n'est pas obéi dans ses demandes, spécialement pour la consécration au Cœur Immaculé de Marie, bien qu'il ait mû le cœur de Sa Sainteté à l'accomplir. »* Le pape demanda alors au cardinal Schuster, archevêque de Milan, de publier la demande de Notre-Dame, ce qu'il fit dans une lettre pastorale en date du 13 octobre 1942. Car le Saint-Père voulait que cette demande soit connue avant de prononcer la consécration qu'il envisageait. Ensuite, le pape consulta le Saint-Office sur l'opportunité d'une telle consécration, lequel répondit *« qu'il n'existait aucune objection théologique à ce sujet, mais que cette consécration ne semblait pas opportune »*. Pie XII décida de passer outre le conseil du Saint-Office et, le 31 octobre 1942, dans une allocution radiodiffusée, il consacra *« l'Église et le monde au Cœur Immaculé de Marie »*, mentionnant la Russie de la façon suivante : *Aux peuples séparés par l'erreur et par la discorde, et spécialement à ceux qui professent pour vous une singulière dévotion et chez lesquels il n'y avait pas de maison qui n'honorât votre vénérable icône, aujourd'hui peut-être cachée et réservée pour des jours meilleurs, donnez la paix, et reconduisez- les à l'unique bercail du Christ, sous l'unique et véritable Pasteur. »* Il renouvela la consécration de façon solennelle, le 8 décembre suivant. Ainsi, juste après la consécration faite le 31 octobre, sur les trois principaux fronts, l'Afrique du Nord, la Russie et l'Atlantique, les allemands essuyaient de sérieux revers. Et les trois mois qui suivirent marquèrent le véritable tournant de la guerre. Très vite, sœur Lucie fit savoir que ces victoires étaient le fruit de l'acte du Saint-Père.

Source : laportelatine.org/spiritualite/apparitions/aucun-des-huit-actes-faits-par-les-papes-ne-remplit-les-six-conditions-demandees-par-notre-dame-a-fatima-decembre-2016

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France